

**PROCES VERBAL DE LA
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 MARS 2024**

L'An deux mille vingt-quatre, le treize mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de COMMENTRY, légalement convoqué le sept mars 2024, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances.

Etaient présents(es) : Stéphanie BODEAU - Sylvain BOURDIER - Alison CLEMENT - Murielle DESFORGES - Véronique FOUCAUX - Stéphane JARDONNET - Jean-Loup LESAGE - Céline LEYREM - Maria de Lurdes LOUREIRO - Daniel MARTIN - Emmanuelle MICHON - Michel PASSAT - Patrick PORTET - Jean-Pierre POUENAT - Pascal RELIANT - Véronique REYMON - Jean-Luc ROBIN - Joseph SCARAMOZZINO - Jean SIMONIN - Fernand SPACCAFERRI - Thierry VERGE

Avaient donnés(ées) pouvoir : Sébastien ALAMARGUY a donné pouvoir à Daniel MARTIN - Pierrette BORD a donné pouvoir à Thierry VERGE - Marie-Laure DESCAMPS a donné pouvoir à Jean-Pierre POUENAT - Catherine FRISE a donné pouvoir à Jean-Luc ROBIN - Caroline LEOTY a donné pouvoir à Stéphanie BODEAU - Claude RIBOULET a donné pouvoir à Maria de Lurdes LOUREIRO - Elsa VALLIAMEE a donné pouvoir à Alison CLEMENT – Laure VINCENT a donné pouvoir à Fernand SPACCAFERRI

Secrétaire de Séance : Véronique FOUCAUX

Le quorum est atteint.

La séance est présidée par Monsieur Le Maire – Sylvain BOURDIER

~~*~*~*~*~*~*

ORDRE DU JOUR

a) Adoption Procès-Verbal du 7 décembre 2024

1 - 2024/2041 - Compte-rendu des décisions prises par le maire conformément aux délégations de compétence

- 2 - 2024/2055 - Avenant n° 1 convention petites villes de demain valant opération de revitalisation de territoire (ORT)
- 3 - 2024/2066 - Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal
- 4 - 2024/2049 - Communication du rapport social unique 2022
- 5 - 2024/2043 - Modification du tableau des effectifs emplois permanents
- 6 - 2024/2042 - Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel - révision de l'indemnité de fonction, de sujétions, de l'expertise - modification des critères
- 7 - 2024/2044 - Renouvellement de la convention entre la commune de Commentry et le Comité d'Action Sociale (CNAS)
- 8 - 2024/2058 - Convention d'occupation temporaire du domaine public en vue de la réalisation et de l'exploitation d'une centrale solaire photovoltaïque sur ombrières sur le parking de l'agora avec la SAS OMBRIERES D'AUVERGNE
- 9 - 2024/2048 - Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) - arrêt de projet - avis de la commune
- 10 - 2024/2065 - Annulation de la clôture du budget annexe Chevantière
- 11 - 2024/2051 - Instauration de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2024 pour le budget général, le budget TVA et le budget du lotissement de la Chevantière
- 12 - 2024/2052 - Durées d'amortissements et neutralisation des subventions d'investissement en M57
- 13 - 2024/2050 - Adoption du règlement budgétaire et financier (RBF)
- 14 - 2024/2054 - Subventions et Plan de financement - aménagement paysager de l'Espace "Poudrière"
- 15 - 2024/2056 - Subventions et plan de financement - travaux de rénovation énergétique et extension de l'école de musique municipale (EMM)
- 16 - 2024/2053 - Débat d'orientations budgétaires
- 17 - 2024/2057 - Contrat de délégation de service public relatif à la construction et l'exploitation d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur entre la commune de Commentry et la société DALKIA - avenant n° 3
- 18 - 2024/2045 - Marché 2014-11 d'exploitation des installations techniques du stade nautique - avenant n° 7

2 Délibération 2024/2055

- Avenant n° 1 convention petites villes de demain valant opération de revitalisation de territoire (ORT)

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

3 Délibération 2024/2066

- Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

4 Délibération 2024/2049

- Communication du rapport social unique 2022

PREND ACTE

5 Délibération 2024/2043

- Modification du tableau des effectifs emplois permanents

POUR : 22

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 7 (MARIA DE LURDES LOUREIRO - PATRICK PORTET - JEAN-PIERRE POUENAT - FERNAND SPACCAFERRI - MARIE-LAURE DESCAMPS - CLAUDE RIBOULET - LAURE VINCENT)

6 Délibération 2024/2042

- Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel - révision de l'indemnité de fonction, de sujétions, de l'expertise - modification des critères

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

7 Délibération 2024/2044

- Renouvellement de la convention entre la commune de Commentry et le Comité d'Action Sociale (CNAS)

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

8 Délibération 2024/2058

- Convention d'occupation temporaire du domaine public en vue de la réalisation et de l'exploitation d'une centrale solaire photovoltaïque sur ombrières sur le parking de l'agora avec la SAS OMBRIERES D'AUVERGNE

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

9 Délibération 2024/2048

- Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) - arrêt de projet - avis de la commune

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

10 Délibération 2024/2065

- Annulation de la clôture du budget annexe Chevantière

POUR : 22

CONTRE : 0

ABSTENTION : 7 (MARIA DE LURDES LOUREIRO - PATRICK PORTET - JEAN-PIERRE POUENAT - FERNAND SPACCAFERRI - MARIE-LAURE DESCAMPS - CLAUDE RIBOULET - LAURE VINCENT)

NE PREND PAS PART AU VOTE :

11 Délibération 2024/2051

- Instauration de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2024 pour le budget général, le budget TVA et le budget du lotissement de la Chevantière

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

12 Délibération 2024/2052

- Durées d'amortissements et neutralisation des subventions d'investissement en M57

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

13 Délibération 2024/2050

- Adoption du règlement budgétaire et financier (RBF)

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

14 Délibération 2024/2054

- Subventions et Plan de financement - aménagement paysager de l'Espace "Poudrière"

POUR : 22

CONTRE : 7 (MARIA DE LURDES LOUREIRO - PATRICK PORTET - JEAN-PIERRE POUENAT - FERNAND SPACCAFERRI - MARIE-LAURE DESCAMPS - CLAUDE RIBOULET - LAURE VINCENT)

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Monsieur Fernand SPACCAFERRI : Nous découvrons ce projet. Les esquisses sont bien mais est-ce la priorité de monopoliser 350 000 euros, alors que le centre-ville se meurt et que rien n'est fait pour le revitaliser ? Il aurait été préférable de garder cet espace pour d'éventuelles constructions futures car le foncier disponible se réduit. Vous nous dites que c'est pour créer un îlot de fraîcheur mais il en existe un, le parc des mines qui est à une centaine de mètres. A l'heure où le département et les villes sont tournés vers le lithium, l'énergie du 21^{ème} siècle, nous, on se retrouve au 19^{ème} siècle avec des mines de charbon. Cela ne va pas faire rêver les jeunes avec cette image. Tous les maires qui se sont succédés ont tout fait pour effacer la mine. On voulait se projeter sur l'avenir.

Monsieur le Maire : On parle d'un îlot de fraîcheur mais l'idée est, en effet, de rappeler ce qu'était Commentry. Notre histoire c'est ça et vous faites bien peu de cas de ceux, qui, dans cette ville, ont creusé pour que Commentry existe, pour que Montluçon existe, pour qu'une partie de Bourges existe, une partie du Nivernais. Ça a été des métiers pénibles, et il y a eu une volonté d'effacer mais pas partout. Saint-Eloy-les-Mines a gardé, Saint-Etienne, Brassac. Le temps passe, les témoins disparaissent, si nous ne faisons rien, que restera-t-il de cette histoire ? Cela mérite peut-être un peu plus. Des poudrières, il n'y en a pas tant que ça, beaucoup ont été détruites par le temps ou ont explosé. Il est bon de retracer l'histoire de tout ça. On ne peut aller de l'avant que lorsque l'on sait d'où l'on vient. C'est important. Je n'ai pas honte de l'histoire de Commentry qui vient, en grande partie, des mines. La résidence sénior située à côté aura plus envie de voir ce genre de paysage plutôt que des constructions. Je veux valoriser notre histoire et je suis étonné qu'un ancien maire comme vous soit aussi peu intéressé de l'histoire de Commentry. Vous dites « On a voulu effacer », heureusement qu'il y a eu un

Maire qui, certes, a transformé la ville, mais qui a tout conservé, en le mettant par écrit, heureusement qu'il a été là. Vous savez, c'est comme une voiture, il faut regarder en face et le pare-brise est grand, mais en même temps, il y a une petite glace sur le côté, le rétroviseur, et si vous ne le regardez jamais, vous risquez l'accident !

Monsieur Fernand SPACCAFERRI : Vous êtes l'homme du passé

Monsieur le Maire : Si vous voulez, je suis l'homme du passé mais alors vous, vous êtes l'homme des ruines. !

15 Délibération 2024/2056

- Subventions et plan de financement - travaux de rénovation énergétique et extension de l'école de musique municipale (EMM)

POUR : 22

CONTRE : 7 (MARIA DE LURDES LOUREIRO - PATRICK PORTET - JEAN-PIERRE POUENAT - FERNAND SPACCAFERRI - MARIE-LAURE DESCAMPS - CLAUDE RIBOULET - LAURE VINCENT)

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

16 Délibération 2024/2053

- Débat d'orientations budgétaires

PREND ACTE

Madame Maria LOUREIRO : Votre première partie de mandat était consacrée au déroulé de ce que la précédente mandature avait en projet, ce qui nous a été confirmé par Monsieur le 1^{er} Adjoint en commission. On remarque, que, sur les 11 millions annoncés dans votre PPI et concernant votre fin de mandat, 30 % sont consacrés aux travaux de l'Ecole de Musique à elle seule, qui ne concerne que 180 élèves dont 150 sont ressortissants de la COM COM, seulement 60 commentryens. Rien de concret concernant le centre-ville et les quartiers alors que vous l'annonciez dans votre programme électoral. On s'interroge et on cherche des projets qui sont structurants et qui donneront du souffle et un avenir à cette ville qui se meurt, plutôt que d'aller vers la nostalgie du passé du 19^{ème} siècle. Le projet de la précédente mandature pour l'Agora prévoyait la création d'une salle de 500 places climatisée qui aurait profité à l'Ecole de Musique et à des milliers de spectateurs lors de la saison culturelle.

Monsieur le Maire : C'est fabuleux et ça a le mérite d'être souligné. Vous connaissez bien mal la ville parce que l'Ecole de Musique, c'est ce qui permet, en grande partie, la saison culturelle, que vous vantez en 2^{ème} partie ! Voyez un peu l'incohérence. Dans les dossiers que vous avez laissé sur le projet de salle de spectacle, par contre, il y avait des dépenses de fonctionnement de personnel supplémentaire qu'il allait falloir payer ! E vous dites qu'il n'y a pas beaucoup de Commentryens, mais vous allez aux spectacles de l'Agora, vous croyez que ce ne sont que des Commentryens qui viennent à la saison culturelle ? Puis, vous le direz au Président de la Communauté de Communes qui a réduit le Fonds de concours l'année dernière.

Monsieur Thierry VERGE : Je vous demande de répéter les propos que vous m'attribuez ! Est-ce-que vous maintenez vos propos ?

Monsieur le Maire : Je sais ce que vous a dit Monsieur Thierry VERGE, nous en avons discuté, il n'a pas dit que nous avons déroulé vos projets, il a dit que nous avons dû emprunter pour payer les dettes que vous avez laissé avec vos projets ! ça n'a aucun rapport !

Monsieur Thierry VERGE : S'agissant de l'endettement, je souhaite faire une mise au point puisque l'opposition semble prétendre que nous ne désendettions pas la commune.

Pour la période 2014-2019 la moyenne par an des intérêts d'emprunts était de 213 858 €.

Pour la période 2020-2025 la moyenne par an est de 157 810 €.

Nous pouvons constater une baisse de ces intérêts de 56 048 € par an.

Concernant le remboursement du capital :

- Pour la période 2014-2019 la moyenne par an était de : 757 314 €
- Pour la période 2020-2025 la moyenne par an est de : 581 998 €.

Nous pouvons constater une baisse de 175 316 € par an.

Au total, c'est donc une somme moyenne de moins 231 364 € par an qui ne vient pas impacter nos épargnes. Donc oui nous sommes bien sur une phase de désendettement.

En 2022 la situation économique s'est très fortement dégradée, avec notamment une hausse massive de l'inflation. Les conséquences sont lourdes en dépenses de fonctionnement. 55 % d'augmentation sur les carburants, 102 % sur les énergies, 17 % sur l'alimentation, 20 % sur les travaux, à rajouter la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires territoriaux qui vient majorer la masse salariale, sans aucune compensation de l'État pour la collectivité.

Tout cela se traduit par une baisse de l'épargne brute, l'écart entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement se réduisant, mais l'effet ciseau est maîtrisé et nous sommes sur une courbe linéaire et parallèle.

Il faut bien rappeler que si la piscine avait été prise en charge par la Communauté de Communes, nous aurions environ un million d'euro de moins par an de remboursement d'emprunt et de fonctionnement par an.

Aujourd'hui, nos épargnes seraient grandement consolidées, par un million d'euros en plus et par an.

Concernant l'investissement, entre les années 2014 et 2019, nous étions en moyenne à 1 615 000 € de recettes par an.

Pour la période 2020-2025, grâce à l'effort de recherche de subventions, nous sommes à 2 144 000 € par an, malgré le ralentissement de l'aide régionale notamment.

Cette augmentation moyenne représente plus 529 000 € par an.

Entre les années 2014 et 2019, nous étions en moyenne à 3 410 000 € de dépenses par an. Nous sommes à 3 712 000 pour la période 2020 – 2025, soit plus 302 500 € par an.

Et dans ces dépenses d'investissement, nous ne pouvons que déplorer le gaspillage d'argent public engagé dans le lotissement de la Chevantière entre 2014 et 2019...

En raison d'édifices laissés sans aucuns travaux depuis de longues années, d'importants chantiers sont devenus incontournables et inévitables : toiture de l'église, réhabilitation du beffroi de l'hôtel de ville, toiture du gymnase Gaston Guichard, rénovation énergétique et mise aux normes PMR de l'école Anne Sylvestre (école du Bourbonnais), façade et dessous de toit du restaurant scolaire Roger Vergé, réhabilitation de l'Ecole Municipale de Musique, etc...

Notre engagement sur les travaux de voirie, hors RCVCB, a fait l'objet d'un effort supplémentaire ces dernières années pour améliorer le quotidien des habitants, comme sur la modernisation de nos réseaux d'eaux pluviales dont nous avons toujours la compétence.

Un effort est aussi constant sur le renouvellement de l'ensemble des outils de travail de nos agents, pour améliorer leur productivité.

17 Délibération 2024/2057

- Contrat de délégation de service public relatif à la construction et l'exploitation d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur entre la commune de Commentry et la société DALKIA - avenant n° 3

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

18 Délibération 2024/2045

- Marché 2014-11 d'exploitation des installations techniques du stade nautique - avenant n° 7

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

19 Délibération 2024/2046

- Rénovation et extension de l'école de musique - Mission de maîtrise d'œuvre - Marché 2023-01 - Avenant n° 1

POUR : 22

CONTRE : 7 (MARIA DE LURDES LOUREIRO - PATRICK PORTET - JEAN-PIERRE POUENAT - FERNAND SPACCAFERRI - MARIE-LAURE DESCAMPS - CLAUDE RIBOULET - LAURE VINCENT)

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

20 Délibération 2024/2047

- Accord-cadre à bons de commande voirie 2024-2025-2026 - choix de l'attributaire

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

21 Délibération 2024/2064

- Convention d'objectifs et de financement "Prestation de service ALSH périscolaire" et "Prestation de service accueil adolescents" - signature d'avenants avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de l'Allier

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

22 Délibération 2024/2060

- Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens entre la ville de Commentry et le Foyer Culturel d'Expression et d'Animation (FCEA)

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

23 Délibération 2024/2059

- Convention entre la commune de Commentry et l'Union Départementale des Associations d'Animation en milieu rural - (UDAAR) 2024

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

24 Délibération 2024/2061

- Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec l'association USPC Tennis

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

25 Délibération 2024/2063

- Dénomination d'un espace public : stade Lucien Vincent

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

26 Délibération 2024/2062

- Convention de mise à disposition entre la ville de Commentry, le district de l'Allier et la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football - aide FAFA

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

*_*_*_*_*_*_*_*_*

L'ordre du jour, étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée le 13 mars 2024 à 20 h 00



Le Maire,

A handwritten signature in purple ink, appearing to read "Sylvain Bourdier".

Sylvain BOURDIER



Le (ou la) Secrétaire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Véronique Foucaux".

Véronique FOUCAUX

Communication du Maire

ADISSEO

Vous avez bien-sûr été informés, dans la presse notamment, de la situation à ADISSEO et de la volonté de la Direction d'arrêter définitivement l'atelier méthionine après la suspension décidée en 2022.

D'abord, je veux dire mon soutien aux salariés dont les postes et les emplois sont menacés. ADISSEO a annoncé envisager des investissements en 2025, je prends acte, mais au regard du contexte, nous ne pouvons que souhaiter des engagements fermes sur le sujet. Plus globalement sur la situation industrielle de la Commune, même si ce n'est pas de compétence communale, j'ai échangé dès les annonces d'ADISSEO avec Madame le Préfet qui prend le sujet très au sérieux.

Par ailleurs, je viens d'adresser un courrier aux services de l'Etat et à la direction de l'entreprise pour demander une expertise indépendante sur la situation industrielle du site, tant les éléments communiqués par la direction et ceux communiqués par les représentants des salariés sont contradictoires. Je vous tiendrai bien évidemment informés.

COMMÉMORATION DE LA COMMUNE

Comme depuis le XIXe siècle, la Ville de Commentry va commémorer cette année l'insurrection populaire de la Commune de Paris, à la date anniversaire, lundi 18 mars, à 17h30 devant le Théâtre municipal. En effet, la rue du docteur Léon Thivrier qui borde le théâtre a été dénommée du nom d'un Communard, Charles Delescluze, en 1888.

Par ailleurs, j'en profite pour vous signaler que l'ACOMERA commémorera la Seconde République espagnole le 14 avril à 11h au monument aux Morts.

Enfin des fleurs seront déposées par la Ville au monument le 19 mars à l'occasion de la journée de souvenir en mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

PRÉ-INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les pré-inscriptions pour la rentrée 2024 auront lieu du 25 au 30 mars auprès du guichet famille rue Lavoisier.

Quant aux inscriptions pour l'accueil périscolaire, la restauration scolaire et l'école municipale de musique ce sera en ligne, sur le Portail famille, du 4 juin au 26 juillet.

LES THÉÂTRALES DU FOYER CULTUREL

La septième édition des Théâtrales aura lieu ce week-end, de vendredi à dimanche, les 15, 16 et 17 mars. J'espère que vous assisterez nombreux aux différentes représentations.

EXPOSITION

À partir du 19 mars et jusqu'au 13 avril, Jean-Marc PAÏTA présentera ses œuvres de dessin à la Pléiade. Vous êtes conviés au vernissage, un peu tardif, jeudi 28 mars, à 16h30.

SPECTACLES

Vendredi 22 mars, à 20h30, le spectacle de danse contemporaine REVERSE, élaboré par la Compagnie Stylistik et 25 commentryens amateurs, dont des bénéficiaires du Centre d'accueil pour demandeurs d'asile, sera proposé à l'Agora.

Le 7 avril, à 16h, ce sera Orgue en fête à l'église du Sacré-Cœur avec Lucie et Alexis Droy.

Enfin le programme de la Micro-Folie est disponible n'hésitez pas à le consulter.

JOURNÉE DE LA SANTÉ

Avec de nombreux partenaires, le Lycée Geneviève Vincent organise avec la Ville la Journée de la Santé : le vendredi 5 avril au lycée à destination des scolaires de la Commune, et le samedi 6 au Forum, avec de nombreux ateliers ouverts à toutes et tous. Vous avez le détail dans les dépliants.

DÉNOMINATION DU STADE LUCIEN VINCENT

Le même jour, le samedi 6 avril, à 10h, nous dénommerons le stade synthétique Lucien Vincent et nous inaugurerons le club-house du club. Vous êtes les bienvenus à cet événement.

MAI À VÉLO

La Ville s'est engagée dans le projet Mai à Vélo qui a pour but de promouvoir ce mode de déplacement et ses usages tant ludiques que quotidiens et de participer au challenge qui va mobiliser les forces vives de la Commune pour réaliser un maximum de kilomètres. Cela donnera aussi lieu à un événement « ça me dit à Vélo », le samedi 25 mai à Commentry.

TOUR DE LA VALLÉE DE MONTLUÇON

Le tour cycliste de la Vallée de Montluçon passera par Commentry pour sa 6e étape le 18 mai, avec un sprint rue de la Commune de Paris.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes auront lieu dimanche 9 juin. Les personnes qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales peuvent le faire avant le 3 mai pour pouvoir voter à ce scrutin.

Par ailleurs, si des habitants souhaitent assurer la tenue des bureaux de vote, vous pouvez prendre contact auprès du Cabinet du Maire.

Je remercie les élus de bien réserver cette date, ce qui me permet de rappeler que la tenue des bureaux est une obligation légale pour les conseillers municipaux.

QUESTIONS DIVERSES

NEANT